

Forum des acteurs de l'eau en Seine-amont

BRÈVE

réunion du 20 novembre 2018 – SENS

La deuxième édition 2018 du forum des acteurs de l'eau en Seine-amont s'est tenue le mardi 20 novembre à Sens, sous la présidence d'Etienne Henriot, Président de la commission territoriale Seine amont. Quelque peu perturbée par l'actualité qui n'a pas permis à tous les inscrits de venir assister à cette séance, elle a réuni un peu plus d'une soixantaine de personnes.

Après un mot d'accueil par Etienne Henriot, Abdelmajid Ktoub, sous-préfet d'Avallon, représentant le préfet de l'Yonne, a salué la qualité des travaux communs Etat-Agence de l'eau. Francis Schneider Directeur territorial Seine amont a quant à lui, présenté brièvement la réorganisation de la direction, marquée par une approche territoriale des missions visant à faciliter les relations avec les maîtres d'ouvrage.

Point sur l'état des lieux et consultation du public

Christophe Poupard, directeur de la connaissance et de la planification à l'agence de l'eau a présenté la consultation du public en cours, qui s'inscrit dans la perspective du futur SDAGE et futur plan de gestion des risques d'inondation. Il a également présenté le travail en cours de mise à jour de l'état des lieux qui passe par l'analyse de l'état des masses d'eau et des pressions significatives. Quelques résultats provisoires attestent des progrès réalisés, mais aussi de difficultés persistantes comme la baisse des surfaces en prairies et l'augmentation de la quantité d'azote minéral appliqué sur les terres labourables.

Présentation du 11^e programme, derniers arbitrages, modalités de mise en œuvre et témoignages des membres du comité de bassin

Luc Pereira-Ramos, délégué au programme et aux instances de bassin, a présenté les grandes lignes du programme Eau et Climat 2019-2024, en rappelant le cadrage donné par le ministre de la Transition écologique et solidaire et le contexte financier contraint. Bien qu'en baisse, la capacité réelle d'intervention qui s'élève à 680 M€ / an, permet globalement de maintenir des aides et des taux de financement adaptés aux ambitions du bassin.



Les membres de la COMITER Seine amont, représentants tous les collèges d'usagers du comité de bassin : consommateurs, agriculteurs, collectivités, associations de défense de l'environnement et collectivités, présents à la tribune, ont témoigné de leur expérience sur la construction du programme et son contenu. Ils ont ainsi eu l'occasion de souligner l'accent mis sur l'efficacité écologique et la pérennité des ouvrages financés.

Les échanges avec la salle ont permis de préciser certains points du programme, par exemple relatifs aux aides à l'entretien des rivières, à l'animation ou à l'assainissement non collectif. Ils ont également permis aux participants d'exprimer leur souhait de voir l'agence soutenir différents types d'agriculture, ou d'appeler à la vigilance sur la réduction du nombre des maîtres d'ouvrage, qui fait craindre une réduction des relais de terrain de la politique portée par l'agence de l'eau. Les baisses des redevances domestiques ont été saluées, tout en soulignant que l'arrivée de la taxe Gemapi risque, à l'inverse dans certains secteurs, d'impacter la fiscalité locale.